



Georges Perrin (dir.)

## Favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi Les atouts des bibliothèques

Presses de l'enssib

---

## 6. L'orientation et l'insertion professionnelle à l'université : le rôle de la BU

Grégory Colcanap

---

DOI : 10.4000/books.pressesenssib.1895  
Éditeur : Presses de l'enssib  
Lieu d'édition : Villeurbanne  
Année d'édition : 2013  
Date de mise en ligne : 4 avril 2017  
Collection : La Boîte à outils  
ISBN électronique : 9782375460856



<http://books.openedition.org>

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2013

### Référence électronique

COLCANAP, Grégory. 6. *L'orientation et l'insertion professionnelle à l'université : le rôle de la BU* In : *Favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi : Les atouts des bibliothèques* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2013 (généré le 01 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesenssib/1895>>. ISBN : 9782375460856. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.1895>.

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 février 2021.

---

## 6. L'orientation et l'insertion professionnelle à l'université : le rôle de la BU

Grégory Colcanap

---

### Développer les relations entre les lycées et l'université

- 1 La formation à l'usage de la documentation et l'acquisition de compétences informationnelles sont inscrites dans les programmes d'enseignement depuis 2001 avec le B2i au lycée et, depuis 2002, avec le C2i à l'université. Malgré cette inscription formelle spécifiant les compétences documentaires devant être acquises avec le B2i, les personnels en charge des formations documentaires au sein des établissements d'enseignement supérieur, bibliothécaires ou professeurs documentalistes, perçoivent une absence de continuum entre le secondaire et le supérieur, comme si les apprentissages n'avaient pas été intégrés et qu'une formation initiale devait à nouveau être mise en œuvre.
- 2 À la lumière de ce constat, la bibliothèque universitaire (BU) d'Evry Val d'Essonne a essayé, dès 2007, de travailler la question de la liaison lycée-université en s'inscrivant pleinement dans les actions d'information et d'orientation menées par l'université en direction des lycées. Nous avons essayé d'agir à plusieurs niveaux en développant des relations avec les établissements du bassin évryen, en ouvrant les portes de la BU aux lycéens et en construisant une offre de formation permettant de faciliter le lien entre les deux cycles.

### Établir un cadre de relations permanentes entre les professeurs documentalistes et les bibliothécaires

- 3 Dans le cadre du plan académique de formation 2007, la BU a organisé un stage à destination des professeurs documentalistes, dont le double objectif était d'une part, de

faire connaître les ressources documentaires et les formations proposées par la BU, et d'autre part, d'expliquer le niveau des compétences documentaires attendues d'un lycéen entrant à l'université. Il s'agissait aussi de s'assurer que la formation documentaire dispensée en terminale était en adéquation avec les prérequis attendus en L1.

- 4 Cette formation et les échanges nourris qu'elle a suscités ont permis de constater une très grande méconnaissance de l'environnement documentaire du supérieur par le secondaire : les ressources documentaires électroniques utilisées à l'université sont en très grande partie inconnues des documentalistes. L'approche mise en œuvre au sein des CDI, notamment concernant l'usage de Google et des ressources libres ou encore la volonté souvent d'inscrire le lycéen dans un cadre de recherche documentaire très balisé et fermé, essentiellement lié aux outils du CDI, sont en fort décalage avec les pratiques du supérieur.
- 5 L'affectation d'un enseignant documentaliste d'un des lycées proches de l'université à la BU a permis de mettre en place un réseau commun entre les documentalistes et la BU, il s'est malheureusement aujourd'hui éteint et nécessite d'être réactivé. On constate qu'il est difficile de faire vivre une dynamique commune, chacun étant rapidement accaparé par ses propres problématiques.

### **Ouvrir les portes de la BU aux lycéens**

- 6 Disposant de salles de lecture non saturées par le public universitaire, la BU a décidé en 2007 d'ouvrir ses espaces publics aux lycéens de façon large, dans un premier temps, en accueillant tout jeune de la seconde à la terminale. La BU étant équipée d'un contrôle d'accès doté de portillons placés à l'entrée des salles de lecture, cela implique une inscription obligatoire pour pouvoir pénétrer dans le bâtiment. L'inscription est gratuite mais n'inclut pas le prêt à domicile ; elle est soumise à une demande formalisée par un document où le lycéen doit motiver sa demande. Nous souhaitons ainsi amener le jeune à faire une démarche le préparant à expliciter ses motivations.
- 7 La seconde année d'application de cette politique d'ouverture s'est traduite par une fréquentation massive de lycéens notamment en mai et juin. Le comportement inadapté constaté des lycéens a gêné notre public prioritaire, nous avons donc été amenés à restreindre l'ouverture aux seuls étudiants de classe terminale l'année suivante. La politique d'inscription a ensuite été encore plus restrictive avec une date limite d'inscription fixée au 31 mai afin d'éviter les inscriptions de fin d'année liées à la recherche d'espaces pour les révisions du bac.
- 8 Plus de 500 lycéens s'inscrivent chaque année à la BU. La fréquentation régulière ou occasionnelle, avec les « grands », participe à leur future intégration à l'université. Elle permet aussi de renforcer l'attractivité de l'université d'Evry qui apparaît comme un lieu clairement identifié et connu.

### **Accueillir des travaux personnels encadrés (TPE) en BU**

- 9 Chaque année, la BU accueille quelques séances réalisées dans le cadre des TPE<sup>1</sup> organisés au sein des lycées en classe de première. La BU peut, en fonction des demandes de l'établissement, soit uniquement mettre à disposition des moyens (salle

de travail groupe et collections documentaires), soit participer aux activités pédagogiques.

- 10 Les espaces sont également ouverts pour l'accueil de petits groupes d'élèves encadrés par leur enseignant. Des salles de travail en groupe peuvent être réservées. Ce service est utilisé par quelques classes de BTS.
- 11 Une carte de bibliothèque spécifique aux lycées a aussi été créée pour permettre aux enseignants d'emprunter 15 documents afin de réaliser un travail documentaire spécifique avec une classe par exemple.

### **L'offre de formation en direction des lycéens**

- 12 Afin d'aller au-delà de la simple fonction d'accueil, nous avons développé une offre de formation en direction des lycées sous forme de sessions de 1 h 30 proposées pendant les vacances scolaires (février et mai) dans le cadre d'une action appelée « Préparer dès maintenant sa réussite dans le supérieur ». En 2012, cinq ateliers étaient proposés : découverte et visite de la BU, initiation à la recherche documentaire, initiation à la documentation électronique, communiquer et présenter son travail, lire et exploiter l'information. Ces initiatives rencontrent un succès d'estime bien que relayées dans les lycées.
- 13 Par ailleurs, la BU a en projet de réactiver les partenariats avec les lycées et de construire un dispositif continu de formation à la recherche documentaire intégrant à la fois la formation en présentiel et à distance à l'instar de ce que fait le SCD de l'université Antilles-Guyane avec le passeport documentaire. La dimension supplémentaire que nous souhaiterions intégrer serait de le concevoir avec une première phase débutant au lycée, partie à construire avec nos partenaires, afin d'intégrer la transition de cycle.

### **Le programme ambition d'enseignement supérieur : cordées de la réussite**

- 14 Dans le cadre du programme national « 100 000 étudiants pour 100 000 jeunes de l'Éducation Prioritaire », l'université a lancé en 2006 un dispositif d'accompagnement tutoré de collégiens (3<sup>e</sup>) et de lycéens : les étudiants tuteurs accompagnent un élève sur une longue durée pour l'aider à construire son itinéraire professionnel et l'amener vers une poursuite d'études supérieures. Le nom du dispositif a évolué dans le temps ainsi que les modalités mais l'objectif principal est resté le même.
- 15 Au sein de ce dispositif, l'action de la BU consiste en une première visite des espaces pour les collégiens et les lycéens, dans un second temps, les élèves des établissements partenaires ont accès à la bibliothèque et à la consultation des documents lorsqu'ils sont accompagnés de leur tuteur étudiant.

### **Construire une offre de formation complète**

- 16 L'objectif est de construire une offre de formation permettant de dispenser des enseignements documentaires intégrés aux cursus dans toutes les disciplines et dans tous les cycles. Si cet objectif était atteint, les moyens humains de la BU alloués à la

formation seraient largement insuffisants, il convient donc d'envisager à terme un dispositif où la BU migre partiellement de la fonction d'opérateur réalisant les formations documentaires vers une position où elle assure une ingénierie pédagogique à destination des enseignants des composantes qui pourraient prendre eux-mêmes en charge ce type d'enseignement. Le développement d'outils de formation à distance en appui aux formations constituera certainement un autre axe de développement. Actuellement, l'intégration des nouveaux étudiants est assurée via deux dispositifs : le stage de pré-rentrée qui touche une part réduite d'étudiants et un dispositif de formation systématique des L1.

## Le stage de pré-rentrée

- 17 Le passage du statut de lycéen à celui d'étudiant ne peut se faire sans une intégration au monde universitaire et sans l'acquisition de méthodes, de codes et de pratiques de travail propres à l'enseignement supérieur. Devenir étudiant, c'est avant tout s'adapter à un nouvel environnement ainsi qu'à ses règles.
- 18 Depuis la rentrée 2008, l'université propose aux nouveaux étudiants de suivre une formation facultative appelée stage de pré-rentrée, ce dernier vise à familiariser le futur étudiant avec l'université et le cursus dans lequel il s'est inscrit. Cette formation s'inscrit dans le dispositif d'orientation active et dans le programme de réussite en licence. Le stage comprend une séquence réalisée par la BU, qui se décompose en 4 modules de 45 minutes. Les formations sont assurées par des membres volontaires du personnel de la BU et par des tuteurs étudiants. Les groupes sont constitués de 25 à 30 étudiants, l'édition 2012 du stage de pré-rentrée a touché 650 primo-entrants à l'université.

### Encadré Les modules du stage de pré-rentrée

*Module 1 : présentation des services, des collections et des ressources.* Cette partie est réalisée par sept professionnels de la documentation : PRCE documentation, conservateur, bibliothécaire, bibliothécaire assistant spécialisé mais aussi par un magasinier. Les formateurs utilisent une trame et des outils de présentation communs.

*Module 2 : visite de découverte des espaces de la bibliothèque.* Cette étape est assurée en partie par les tuteurs qui ont été formés au préalable. Au fil des années, le nombre de tuteurs a été réduit, aujourd'hui seuls deux tuteurs effectuent les visites. Cette séquence permet de découvrir le bâtiment dont les dimensions (4 500 m<sup>2</sup> d'espaces publics) sont très différentes de celles d'un CDI. La question du repérage des collections dans les espaces, de la localisation de services est importante. Les commentaires des étudiants portent généralement sur la taille des espaces proposés et l'abondance des documents.

*Module 3 : un temps d'exercices pratiques et de travail sur le catalogue informatisé de la bibliothèque.* Cette séquence permet de revenir de façon pratique sur les notions exposées lors de la première séance et de s'assurer qu'elles ont été comprises. Elle se termine par une enquête en ligne avec 34 questions portant sur la perception de la bibliothèque, de l'usage que l'étudiant souhaite en faire. Quelques connaissances sont testées et un nombre conséquent de questions portent sur les réseaux

sociaux, l'équipement informatique ou les sources d'informations utilisées, quelques éléments permettant de caractériser les populations. L'enquête étant réalisée tous les ans, elle permet de suivre l'évolution des cohortes d'étudiants au cours des années.

*Module 4 : un temps d'autonomie pour se familiariser avec le nouvel environnement de travail. Un ensemble d'exercices est donné aux étudiants qui recherchent librement informations et documents. Pour ce faire, les tuteurs ainsi que le personnel de la BU restent à leur disposition.*

## La formation systématique des étudiants en L1

- 19 La formation systématique des étudiants dès le L1 a été engagée en 2007 et généralisée en 2008. L'objectif est de dispenser à tout étudiant de L1 au minimum 1 h 30 de formation aux outils documentaires ; ce volume d'enseignement peut être plus important dans certaines disciplines et comporter jusqu'à 5 séances de 1 h 30. Les formations contiennent des composants standardisés (présentation du catalogue) et des éléments adaptés en fonction de la discipline. Ainsi, on orientera la visite des locaux en insistant sur les espaces hébergeant les documents de la discipline étudiée par les étudiants, il en sera de même pour certaines ressources électroniques, même si l'accent est essentiellement mis sur quelques ressources généralistes.
- 20 Le calibrage horaire des formations est établi avec chaque responsable de licence. Les objectifs font parfois l'objet d'échanges mais il faut bien reconnaître qu'une parfaite autonomie est laissée à la BU ; nous interprétons cela comme un signe de confiance plutôt que de désintérêt, les discussions avec les enseignants laissant apparaître un réel respect pour les actions menées et une reconnaissance des compétences des bibliothécaires.

## Les formations pour les second et troisième cycles

- 21 Elles s'inscrivent dans cette même logique de construction des compétences documentaires à un niveau plus élevé ; elles sont moins répandues que les formations en licence et gardent pour les écoles doctorales un caractère facultatif en constituant un ensemble de formations mises à disposition, et génératrices d'*European Credits Transfer System* (ECTS), quand elles sont suivies.

## Assurer un continuum entre le lycée et l'université

- 22 La question de la transition de cycles doit être pleinement inscrite dans la problématique de la réussite en licence. On sait combien les pratiques de travail sont différentes entre le lycée et l'université. Le passage d'un univers encadré, où un suivi individuel est possible, à un univers non contraignant laissant une place essentielle à l'autonomie, entraîne un taux important d'abandon dès les premiers mois de cours. Ce changement de cadre n'est pas la principale cause d'échec, loin de là, mais constitue un élément important sur lequel il est relativement facile d'agir, contrairement à celui de l'orientation inadaptée choisie par un nombre important d'étudiants, qui ne peuvent suivre les enseignements, ne disposant pas des prérequis nécessaires.

- 23 L'enquête menée pendant le stage de pré-rentree depuis quelques années laisse clairement apparaître que le changement d'échelle est un élément qui frappe les étudiants : la taille des espaces et l'importance des collections sont systématiquement signalées dans l'enquête et font l'objet de commentaires lors des visites.
- 24 La BU peut donc être utilisée comme élément structurant de l'entrée à l'université, cet espace permettant de valoriser le primo-entrant dans le nouveau monde universitaire. La BU peut être présentée comme le lieu d'exercice de la liberté et de l'autonomie mais aussi celui du travail individuel et de la réussite.
- 

## NOTES

1. Présentation des TPE sur le site du ministère de l'Éducation nationale : < <http://eduscol.education.fr/cid47789/themes-nationaux.html> >.
- 

## AUTEUR

**GRÉGORY COLCANAP**

Directeur de la Bibliothèque de l'université d'Evry Val d'Essonne